

L'ÉCHO DE L'EUROPE.

JOURNAL POLITIQUE.

FRANCE.

Nous donnons à nos lecteurs un discours de M. Etienne, qui ayant été prononcé à la chambre des députés, en comité secret, n'a pu être imprimé. Nous le rapportons textuellement et copié sur l'originel de l'auteur. Il prouve d'une manière évidente que si le gouvernement et une frction sont les ennemis de toute liberté, la france renferme encore dans son sein des hommes qui sont toujours prêts à defendre le droits des nations, et á combattre le despotisme.

Discours prononcé le 2 mars dans le comité secret de la chambre des députés, à l'appui de la proposition du général Sébastiani tendant à ce qu'il soit présenté une adresse au Roi, pour que S. M. ordonne à ses ministres de donner des renseignemens à la chambre sur les relations politiques de la France avec l'Europe. Par M. Etienne.

"Je viens soutenir la demande faite par mon col-

légue, le général Sébastiani. Je l'appuie pour l'honneur, pour la dignité de la France, et dans l'intérêt de notre commerce maritime, qui éprouve les plus vives appréhensions, par l'incertitude de nos relations diplomatiques avec l'Europe. Sommes-nous en paix? sommes-nous en guerre? M. le ministre des affaires étrangères vient de nous dire *seulement* que nous étions en paix. Le manifeste de l'Autriche, publié même par notre gazette officielle, nous annonce que nous sommes en guerre. Vainement on nous objecte la prérogative royale, et le droit qu'a S. M. de faire des traités. Il ne s'agit pas de traités à conclure; les négociations sont terminées. Une déclaration officielle a paru, et à moins que le ministère français ne la déclare fausse, elle révèle la part qu'il a prise à la guerre contre le royaume de Naples. Mais est ce par Vienne que Paris en devait être informé? Notre gouvernement aurait-il par hasard passé procuration à l'Autriche pour déclarer la guerre? Sommes-nous devenus tellement dépendans de l'étranger, que le premier ministre de la Sainte-Alliance soit le régulateur de nos destinées et que nous soyons réduits à savoir désormais par lui seul le rôle que nous jouons en Europe?

Pouvons-nous, députés de la France, rester indifférens dans la crise où elle se trouve..... compromise? pouvons-nous ne pas demander compte d'une

politique...., qui livre notre comerce, déjà si peu florissant, à toutes les chances périlleuses d'une politique inouïe dans les fastes de l'histoire, qui fait contribuer la France à l'occupation du royaume de Naples, par les forces de l'Autriche, d'une politique...., qui fait adhérer un ministère nommé par les Bourbons de France à la ruine, à l'humiliation des Bourbons de Naples, et le jette dans une sainte-alliance, dont le premier acte est d'exiger que le père tire le glaive contre le fils? J'ai le droit d'énoncer toute ma pensée; j'en userai sans faiblesse, et toute fois avec la réserve que me commandent la gravité du sujet et la modération que je me suis imposée. Je ne crains pas ces accusations dont le scandale se reproduit sans cesse à cette tribune; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on signale comme provoquant les peuples à la révolte ceux qui rappellent les gouvernemens à la justice. Quand les colons de l'Amérique du nord secouèrent le joug fiscal de la Grande-Bretagne, quand toutes leurs réclamations furent étouffées par un ministère imprudent, des orateurs essayèrent, dans leurs chambres, de faire valoir les droits des américains et de désarmer l'insurrection par la douceur, au lieu de décupler ses forces par le désespoir. Alors aussi, messieurs, les hommes violens de la majorité traitaient leurs collègues de séditeux, de partisans de la révolte; cette fois, du moins, ils semblaient avoir un prétexte plausible, car l'Améri-

que était une colonie de l'Angleterre ; et Naples n'est pas une colonie de l'Autriche. "Jusque dans cette chambre même disait sir Tomas Grenville, avec presqu'autant de raison que MM. de Serre et Labourdonnaye, jusque dans le santuaire des lois, la sédition a trouvé des défenseurs, on y loue la résistance à la loi, on y exalte la désobéissance, on y nomme la rébellion vertu."

"Vous le voyez, messieurs, l'éloquence de nos adversaires n'a pas même le mérite de la nouveauté. Ce fut alors que lord Chatam, chargé du poids des années, ranima ses forces éteintes et fit entendre les derniers accens de cette voix qui avait si souvent retenti pour le bonheur de sa patrie. "Peut être, dit ce grand homme d'état, dois-je accuser la rigueur du destin qui semble un instant suspendre mes douleurs mortelles pour me rendre témoin de l'abaissement où je vois réduite cette patrie naguère au comble de la splendeur, balançant à elle seule les destinées du monde ; aujourd'hui dévorée par tous les fléaux, déchirée par toutes les discordes civiles et se précipitant elle-même dans le gouffre où la liguë des plus puissantes nations de l'Europe n'avait pu l'entraîner. On vient de dire, ajoutait l'orateur anglais qu'on arborait dans cette chambre l'étendart de la rébellion, et c'est ainsi qu'on ose noter d'infamie la plus belle prérogative des députés d'un peuple

„libre, celle de dire ce qu'ils pensent et de parler sans
 „sard de choses qui touchent à la patrie! Ils ont lo-
 „yalement manifesté leur opinion; ils ont pressenti, ils
 „ont annoncé les périls qui nous attendent, et cette
 „franchise leur est imputée à crime! C'est une profon-
 „de affliction pour ma vieillesse, de voir qu'on ne
 „puisse plus exprimer son opinion dans cette cham-
 „bre sans être traité de factieux; il faut nous pré-
 „parer au plus sinistre avenir, si nos voix, si nos
 „cœurs n'osent plus s'opposer avec courage aux mal-
 „heurs dont nous sommes menacés. On dit que nous
 „pouvons triompher par la force; alors le succès se-
 „rait déplorable et la victoire périlleuse; assurément,
 „les américains ont des torts; mais n'en êtes-vous pas
 „les premiers auteurs, et trouverez-vous la force de
 „les frapper à mort pour des égaremens qui sont votre
 „ouvrage?

Messieurs, ces paroles de l'orateur anglais ont
 un sens profond; c'est une grande vérité que les ré-
 volutions des peuples sont presque toujours le résul-
 tat des fautes des gouvernemens. Il n'est pas de sou-
 verains qui, entourés d'un ministère habile ou d'u-
 ne noblesse patriotique, n'eussent évité les excès et
 les catastrophes qui ont ensanglanté leurs états. L'ho-
 norable général vous l'a dit: les petits princes de l'Al-
 lemagne sont allés au-devant des vœux de leurs su-
 jets, et leurs sujets les bénissent. Cette grande pen-

sée avait été celle de l'infortuné Louis XVI. Il avait résolu de donner la liberté à la France ; et sans la résistance de sa cour , il aurait assuré le bonheur de son peuple. Quand les révolutions , chez les peuples civilisés , s'accomplissent , c'est que le temps est venu où les institutions et les intérêts ne sont plus en harmonie ; autrement il y a révolte , il n'y a pas de révolution. Washington , restaurateur de la liberté de son pays , n'eût été vingt ans plutôt , qu'un chef de rebelles. Guillaume Tell , le premier qui fit entendre le cri de l'indépendance helvétique , aurait , sous la Suisse heureuse et paisible , péri comme un obscur révolté ; et le prince d'Orange , chef de la dynastie *légitime* qui regne aujourd'hui sur la Grande-Bretagne , n'aurait jamais *usurpé* les états de Jacques II , soutenu par l'amour de ses sujets. Messieurs , les manifestes d'autre fois traitèrent les suisses , les hollandais comme les manifestes d'aujourd'hui traitent les napolitains et les espagnols. Le tems a fait oublier les insultes , il a consacré les institutions. Si l'on voulait remonter à toutes les origines , la source n'en serait pas toujours pure. Presque toutes les libertés ont commencé par des révoltes , de même que presque toutes les légitimités ont commencé par des usurpations. Si l'histoire atteste que les rois de la terre ont succombé toujours dans la lutte de la force contre le desespoir ; si toutes les victoires et toutes les cruautés du duc

d'Albe ne purent conserver les sept provinces à Philippe II ; si les *gueux de la Brielle*, les *Carbonari* de ce tems là , furent les premiers qui ébranlèrent sa puissance colossale ; que devons-nous penser de la lutte.. qui s'engage ? que n'en devons-nous pas redouter pour la tranquillité de l'Europe ? Jusqu'à présent , ce sont des souverains qui ont combattu contre leurs peuples en révolte ; c'est le pouvoir qui c'est armé contre la liberté. Aujourd'hui l'Europe présente un autre spectacle : les rois du Nord s'érigent en régulateurs des peuples du Midi. Naples avoisine l'Italie tributaire et vassale de l'Autriche. Il faut que Naples soit....., parce que sa liberté serait contagieuse. Tel est, messieurs , tel est le secret des calamités qui menacent aujourd'hui le vieux monde.

Si comme je l'ai dit, les révolutions éclatent presque toujours par la faute des gouvernemens qui ne savent pas les prévenir , elles ne sont pas moins l'ouvrage des grandes puissances qui....., pour dicter aux puissances subalternes des traités....., dont elles tendent toujours à s'affranchir. Jettons un coup d'œil sur la situation de Naples avant sa révolution. Le roi avait promis à ses peuples un gouvernement représentatif ; l'Autriche avait exigé qu'il ne tint pas sa parole. Dans un traité , signé à Vienne le 12 juin 1815, il existe un article secret , d'après lequel S. M. le roi des Deux-Siciles , en rétablissant le gouverne-

ment du royaume, ne doit admettre aucun changement qui ne pourrait se concilier avec les principes adoptés par l'empereur pour le régime de ses provinces italiennes. Ainsi l'Italie est soumise au pouvoir absolu, et Naples doit en subir le joug. Ainsi,..... même sur le trône, un roi ne peut affranchir ses sujets sans la permission de ses voisins ! Il est à la fois tenu de sacrifier à l'étranger les tributs et les libertés de ses peuples ! MM., si l'Autriche a vu jadis se soustraire à son joug les peuples qui lui étaient soumis, comment pouvait-elle espérer de maintenir sa domination dans un royaume qui n'était pas le sien et qu'elle traitait en vassal ? Oui, la révolution de Naples est la faute de l'Autriche, bien plus que la révolution des États-Unis ne fut celle de l'Angleterre. Ferdinand était placé dans cette déplorable alternative de manquer à sa parole envers son peuple ou envers l'Autriche. Le vœu le plus ardent de son cœur était de donner une constitution à ses états ; mais il fallait, dans les principes de la Sainte-Alliance, que cette constitution vint de lui pour qu'elle fut légitime ; et la Sainte-Alliance lui avait imposé la loi de ne pas la donner. Dans une telle situation, qui vous dit qu'il n'ait pas désiré secrètement que son peuple l'affranchît de la gêne qui lui était imposée ? Un roi national aime mieux céder à son peuple qu'à l'étranger. Son pouvoir s'aggrandit des concessions qu'il fait

à ses sujets ; il s'avilit des sacrifices qu'il fait à ses égaux. Oui , le peuple napolitain a relevé son roi d'obligations..... Tout , dans sa conduite, depuis la dernière révolution jusqu'à ses démarches à Laybach tout en offre la preuve victorieuse : mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce grand procès politique. Je ne veux l'envisager que relativement à la France qui s'y est en quelque sorte rendue partie civile, tandis qu'il lui était si facile d'y prononcer comme juge , ou du moins d'y intervenir comme arbitre.

»Je sais, MM. , tout ce qu'on peut dire des révolutions militaires : l'abus de la force armée est une des plus grandes calamités qui puissent peser sur les peuples et sur les rois : car l'histoire atteste que les armées renversent également les monarques pour faire des républiques, et les républiques pour élever des monarques. Le pavois des soldats est presque toujours devenu le trône des conquérans ; mais sous l'empire absolu de la force , il n'y a de durable que ses caprices. Il n'y a d'hérédité que celle qu'il permet. Il n'y a de stable , il n'ya de legitime , que ce qu'elle autorise. Les légions de Rome élevèrent la tyrannie sur les ruines de la liberté ; mais en fondant l'empire , elles s'arrogèrent le droit de faire et de déposer les empereurs. L'anarchie passa des tribuns du peuple aux patriciens de l'armée. De nos jours, les révolutions militaires qui ont éclaté sur quelques points de l'Euro-

pe sont une grande leçon pour les monarques. Elles leur apprennent que la force matérielle ne soutient pas seule le trône, qu'ils s'appuyent plus encore sur l'amour éclairé des nations, que sur le dévoûment aveugle des armées. La force s'est blessée elle-même; elle n'est plus un moyen de conservation. Elle peut exiger le pouvoir, comme elle exige la liberté; et les souverains qui ne connaissent pas l'esprit du siècle courent le risque de devenir les esclaves de leurs soldats pour rester les maîtres de leurs sujets. Chez les nations parvenues à un si haut degré de civilisation que les états du midi de l'Europe, il n'est guères possible que les armées soient opposées aux peuples, et que les peuples le soient aux armées. Quand une nation est heureuse, une armée est presque toujours paisible; si elle oublie les devoirs de la discipline, si elle lève l'étendard de la révolte, ce n'est plus qu'une soldatesque désavouée par le pays. C'est abus de la force qui ne trouve point d'appui, et qui se détruit elle-même. Ici je sens tout ce que cette nuance offre de délicat : mais je suis convaincu que j'avance une vérité palpable pour quiconque a bien réfléchi sur les sociétés modernes. A Madrid, à Naples, la révolution a commencé par l'armée, et a été soutenue par le peuple. En France, elle a commencé par le peuple, et elle a été soutenue par l'armée. L'armée sort-elle du sein de la nation; elle s'associe à ses vœux et

à ses intérêts ; c'est donc s'assurer des droits éternels à sa fidélité que d'être fidèle aux intérêts du pays. L'armée est-elle composée d'hommes étrangers à la nationalité ; elle est menaçante pour les princes ; mais dans l'Europe civilisée , il n'y a plus , il ne peut plus y avoir de *Condottieri*. Et ce seraient les ministres d'un gouvernement représentatif qui auraient accédé à l'occupation militaire d'un royaume gouverné par des princes de la même famille ; ce serait la France , qui a senti tout ce qu'a de douloureux la tutelle armée de l'étranger , qui contribuerait à en imposer le joug honteux à d'autres peuples ; ce serait elle qui les verrait de sang-froid écrasés sous un fardeau dont le souvenir pèse encore sur tous les cœurs français ! Non messieurs , à moins que le ministère n'avoûe lui même l'adhésion qu'on lui attribue je croirai qu'il a été calomnié

En effet , que promet-on au peuple de Naples ? Rien. On ne lui assure pas même le repos pour prix de sa soumission. Les ministres français doivent trop bien voir , par la déplorable expériences de nos troubles civils , qu'il est imprudent de placer les peuples entre le triomphe et la mort. Qui a oublié parmi nous le fameux manifeste du duc de Brunswick ? Ses affreux résultats sont écrits dans nos annales , en caractères de sang. Il crut briser le levier de la révolution ; il le rendit plus puissant et plus terrible. La terreur dans

l'attaque appelle la terreur dans la défense. On ne fait pas la guerre aux révolutions comme on la fait aux rois. Quand on a commis la faute d'attaquer tout un peuple , on n'en triomphe pas, même par la victoire; il faut le tuer pour le réduire ; on l'envahit , on ne le possède point ; promettre la honte à une nation, c'est un insulte dont elle se venge tôt ou tard. Ce n'est plus une guerre, c'est un duel à mort. Naples elle même est une preuve qu'on ne réduit pas les révolutions par les supplices , et que lorsque le germe en est dans une nation , il ne meurt pas même dans le sang où l'on a l'espoir de l'étouffer. Croyez-vous , MM. que le peuple contre lequel se dirigent aujourd'hui les efforts des quatre grandes puissances , ait pu oublier les catastrophes de 1779? Ne lui a-t-on pas alors donné des fers, des supplices , des bourreaux ? Six mille de ses principaux citoyens ne furent-ils pas exilés dans toutes les parties du monde , contre le texte formel d'un traité ? Sous les yeux même d'un rival, dont ce meurtre a flétri la gloire, le premier de ses amiraux ne périt-il pas de la mort des plus obscurs scélérats? Cent cinquante têtes ne tombèrent elles pas sur les échafauds? Et encore, ce n'est pas la colère d'un premier mouvement ; ce n'était pas cette vengeance rapide qui s'éteint aussitôt qu'elle a frappé : les exécutions se prolongèrent une année. On y mit de la méthode. Quatre napolitains par semaine étaient li-

vrés aux bourreaux. On tuait , pour ainsi dire , avec lenteur. C'était une cruauté froide et réfléchie , qui calculait les coups et savourait les supplices. Eh ! bien si malgré tant de malheurs , si malgré la perspective d'autres échafauds , la révolution reparait à Naples, pensez-vous qu'il soit au pouvoir de quelqu'un sur la terre de l'étouffer ? Cette nouvelle crise n'est-elle pas un avertissement aux rois, que comprimée, vaincue, punie, elle se relèvera toujours et qu'elle sortira vivante du sein même des tombeaux où l'on prétend l'ensevelir ? Je sais, MM. qu'on attribue à une secte les événemens de ce pays ; mais il est assez remarquable qu'elle fut fondée dans le but d'échapper à la domination de la France, que l'Autriche et ses agens l'encouragèrent alors, en lui promettant l'indépendance, et que cette puissance voit tourner aujourd'hui contre elle les armées qu'elle a fournies contre nous.

"L'esprit sectaire, d'ailleurs, est plus difficile à réduire que l'esprit de faction. Mais cette secte est, dit-on, composée de tout ce que la société a de plus vil ? Cependant , je vois figurer dans le parlement et dans le ministère napolitain, les premiers noms de la noblesse et jusqu'à des princes de l'église. Les diplomates envoyés et repoussés dans toute l'Europe, ne sont, certes, pas des hommes obscurs. Ils ne brillent pas moins par l'éclat des titres, que par l'éclat des talens, et le ministre venu à Laybach pour y

entendre la sentence portée contre son roi, ce ministre traité avec tant de dédain par l'Autriche, signait pour elle la paix, à Campo-Formio.

»Naples, destinée à subir tant de maux, n'aura pas la douleur de se voir attaquée par ses propres enfans. Elle ne recevra des coups que de l'étranger et n'en portera qu'à lui. Aucune émigration armée n'est sortie de son sein. Le ciel lui a du moins épargné ce malheur. Pourquoi faut-il qu'un peuple qui lui est uni par une sorte de fraternité, puisque la France et Naples, vivent sous les lois d'une même famille, pourquoi faut-il que ce peuple adhère, s'il ne contribue pas à cette guerre.....? Ah! MM. ! si nous devions y intervenir, c'était pour empêcher, c'était pour prévenir cette lutte affligeante où l'on voit d'un côté, le père qu'on nous dit libre, à la suite des armées de l'Autriche, et le fils qu'on nous montre esclave, à la tête de ses sujets.

»L'adhésion du ministère est manifeste; il a appris qu'elle fût publiée, et il ne l'a point démentie : nous devons la regarder comme authentique. Mais, quand on s'associe à une entreprise, on en court les chances, on en recueille les avantages. Quelle part aurons-nous dans les frais de l'expédition? Quelle part aurons-nous dans les dépouilles des vaincus? Adhérons-nous par des secours en hommes ou en argent? N'adhérons-nous que par des vœux? Mais, l'expression

seule des vœux, rendue publique, est un acte d'hostilité. Aussi notre commerce maritime éprouve-t-il les plus vives alarmes, et c'est sous ce rapport, non moins que sous celui de la dignité et de l'honneur national, que nous devons demander des explications à M. le ministre des affaires étrangères, ou que nous devons supplier S. M. de lui ordonner de les mettre sous nos yeux. Ce ne sont pas des confidences faites en comité secret, qui peuvent réparer le mal qu'on fait des déclarations publiques. Votre commerce, MM., a bien autant de droits que la bourse, à la sollicitude du gouvernement, et les négocians de nos ports méritent autant d'intérêt que les marchands de liquidations. Il ont le droit d'espérer qu'on les dirige ou du moins qu'on les rassure : le silence qu'on garderait plus long-temps, ne paraîtrait-il pas hostile au commerce? N'y verrait-il pas les préliminaires de la guerre que lui a déclarée, l'autre soir, un honorable membre qui siège au côté droit?

»Ce ne sont point ici de vaines allégations, ce sont des faits, et vous allez en sentir toute la gravité. L'allarme est dans toutes nos places maritimes. Des avis parvenus de tous côtés, annoncent que des corsaires anglais, espagnols et américains, sont réunis dans les ports de la Manche et de la Méditerranée, et qu'ils n'attendent que le signal des hostilités, pour arborer pavillon napolitain et s'emparer des bâtimens

des quatre puissances qui ont accédé à l'occupation militaire de Naples. Déjà les insultes continuelles, faites au pavillon français, par les corsaires des insurgés de l'Amérique méridionale, avaient excité la sollicitude des compagnies d'assurance, et les avaient déterminées à prendre des mesures, pour se garantir des dangers aux quels notre commerce est chaque jour exposé. Le navire *la Caravane*, allant de Bordeaux à la côte ferme, a été capturé par des insurgés qui l'on conduit à la Margerite; et, d'après des nouvelles récentes, deux autres bâtimens ont éprouvé le même sort. On suppose que c'est en représailles du combat livré par un brick français à un corsaire indépendant. Le 23 février, on a reçu à Nantes la nouvelle que huit corsaires d'Artigas, la plupart armés de canons de 12 et de 16, avaient paru sur les côtes d'Espagne, et semblaient vouloir attaquer nos bâtimens de commerce. Notre navigation, déjà troublée dans le golfe du Mexique et aux Antilles françaises, est menacée de nouveaux malheurs. Les hostilités qui se préparent en Italie ajoutent à tant d'allarmes. La prime de guerre a été tout-à-coup augmentée de 3 pour cent, dans la Méditerranée, d'après les événemens qui se pressent; on peut même être sûr que les compagnies n'assureront plus que les risques de mer, sur tous les points du globe. Je puis certifier à la chambre que dans leurs instructions à

Leurs correspondans, dans tous les ports, elles leur ont recommandé d'être très-circonspects sur les pavillons espagnols et portugais, qu'elles craignent, non sans quelque vraisemblance, d'être obligées de classer bientôt avec les pavillons des Deux-Siciles ; et, en effet, puisque le gouvernement garde le silence, et que le commerce en est réduit à des conjectures, ne doit-il pas penser que l'adhésion de la France, à l'occupation de Naples, pourrait bien être considérée comme hostile à Madrid ? Il ne faut pas être doué d'une pénétration bien profonde. pour voir que, si la France se met en guerre contre un pays séparé d'elle par de grandes distances et par de vastes états, uniquement parce que sa constitution est représentée comme anarchique, c'est un acte d'hostilité, si non formelle, du moins implicite, contre un royaume voisin et qui touchant à nos frontières, doit dès-lors inspirer à notre gouvernement des allarmes plus vives et des craintes plus fondées.

« Il est possible qu'en se livrant à de telles conjectures, le commerce s'égare ; mais pourquoi le gouvernement n'est-il pas son guide ? Sans doute, la prérogative royale assure au Roi le droit de conclure les traités. Telle n'est pas aujourd'hui la question ; nous ignorons l'état de notre position en Europe, et le commerce a besoin de la reconnaître. Dans quelles relations sommes-nous avec les indépendans de l'A-

mérique méridionale, avec St.-Domingue, avec Madrid, avec Lisbonne, avec Naples? Nous ne contestons pas le droit de faire la paix ou la guerre; mais nous avons celui de demander au moins si nous sommes en guerre ou si nous sommes en paix, si nous sommes amis, ennemis ou neutres; car il faut bien que nous soyons quelque chose de tout cela, à moins que Laybach n'ait décidé que nous ne sommes plus rien.

„Ah! messieurs, que notre rôle en Europe serait autre, si le ministère l'eut voulu! que le nom français inspirerait encore de respect, si l'on n'eut pas travaillé sans cesse à nous diviser pour nous affaiblir! nous serions les maîtres d'arrêter les calamités qui vont pèsér encore sur l'Europe; et nous sommes réduits à en être les témoins, j'ai presque dit les complices impuissans! avec ses malheureuses lois d'exception, avec ces complots réels ou supposés, le ministère a fait tant de mécontents, a créé tant de suspects, qu'il n'est plus entouré que de sombres défiances; et, détournant les yeux des périls extérieurs qui nous entourent, il semble désormais ne pouvoir être en attitude hostile que, contre le pays et ne voir des ennemis de la France, que parmi les Français. S'il eût marché dans les voies constitutionnelles, il serait aujourd'hui le modérateur des passions rivales qui s'agitent; seul il aurait pu s'interposer entre les

intérêts de la vieille Europe et de l'Europe moderne : que dis-je ? Si poursuivant avec franchise la route qu'ils emblait s'être tracée en 1818, il eût achevé l'édifice de la liberté légale. les peuples n'auraient pas demandé un autre abri ; la charte française loyalement suivie, fût devenue la charte de tous les pays gouvernés par les Bourbons. La liberté des peuples n'eût pas coûté une larme à l'humanité ; le vœu d'Henri IV eût été accompli par ses fils et la sainte-aliance eût été le pacte de famille.

«Oui, MM., en 1818, l'attitude d'un ministère qui avait à sa tête un général français, d'un ministère qui commençait à se montrer national, eût seul empêché cette agression qui dans ce moment, menace peut-être plus encore la liberté des rois que la liberté des peuples.

Pour faire voir encore davantage, toute la partialité et la mauvaise fois, qu'emploient les censeurs de France, nous allons rapporter un article qu'ils ont rejeté par ordre des ministres.

Article supprimé par la censure.

Il est des personnes qui se font gloire de ne point partager les opinions de M. Touquet, et qui se font peu de scrupule de lui emprunter ses idées. Tels sont les nouveaux éditeurs de *l'histoire de Henri IV.* par

Bardouin de Péréfixe. Comme M. Touquet, ils ouvrent une vaste souscription qu'ils appellent nationale, et ils se proposent, comme lui, de multiplier les exemplaires de cette histoire en aussi grand nombre et à aussi bon compte (toute proportion gardée) que les exemplaires de la charte constitutionnelle. Peussent-ils obtenir le même succès!

Certains journaux ont déjà fait le plus grand éloge de cette entreprise; ils la regardent comme éminemment utile. Nous n'en sentons pas aussi bien le mérite et l'apropos. La mémoire de Henri n'est en butte à aucune attaque, et sous ce point de vue, comme sous beaucoup d'autres, il importe moins peut-être de répandre la connaissance de son histoire, que de propager celle de la loi fondamentale qui fixe les devoirs et les droits des citoyens. On nous pardonnera dans notre prédilection en faveur de la souscription ouverte pour la charte. Ce point accordé, nous conviendrons, à notre tour, que la lecture du livre de Péréfixe ne peut que produire un bon effet sur l'opinion. Le panégyrique d'un roi populaire est fécond en leçons pour toutes les cloises. Celui de Henri IV est d'ailleurs semé de réflexions morales et d'idées philosophiques qui sont de tous les lieux et de tous les temps. Il n'est écrit ni par un flatteur ni par un courtisan.

Certes ce n'était ni un courtisan ni un flatteur, ce-

lui qui s'élevait avec une vertueuse indignation contre ces pestes dont il est si difficile de purger les cours qui s'insinuent , malgré qu'on en ait , dans le palais des grands, s'y rendent agréables par de nouveaux divertissemens , et y gagnent l'oreille par des louanges flatueuses , par des bons contes et des hableries plaisantes. Aussi ne trouve-on nulle part , dans l'ouvrage de Péréfixe , l'éloge ni du *Diable-à-quatre* , ni du *vert-galant* ; cet écrivain censure , au contraire , à plusieurs reprises et parfois avec trop d'amertume les faiblesses de son héros. "Je ne sais pas dit-il , ce qu'il faut répondre à ceux qui lui reprochent qu'il a trop aimé le jeu des cartes, et des dez , peu séant à un grand roi, et qu'avec cela il n'était pas bon joueur" Et plus loin au sujet de ce qu'il nomme *sa fragilité pour les femmes* , il ajoute que , "quand ce prince rencontrait des beautés qui le frappaient au cœur , il aimait jusqu'à la folie , et que , dans ces transports , il n'était rien moins que Henri le grand."

Mais après avoir rendu cet hommage à la vérité l'historien de Henri ne tarit point en éloges sur les grandes qualités de ce prince. Ce qu'il loue surtout avec le plus de complaisance , c'est son caractère de franchise, de loyauté , de bonne foi , sources premières de sa grande popularité."Il usait bien de prudence dans sa conduite, dit Péréfixe , mais il n'usa jamais ni de fourbe , ni de finesse , ni d'artifice. Le

prudent ne marche jamais que par voies droites et vertueuses, l'artificieux par ces voies obliques et mauvaises ; le prudent ne peut être que généreux et bon, tandis que l'artificieux ne peut-être que lâche, trompeur et méchant. Or la vie de ce grand roi n'a été que générosité, bonté, douceur et clémence.

La duplicité paraît être, aux yeux de Péréfixe, le vice le plus odieux dans un roi ; il revient sur ce sujet à chaque page. C'est ainsi qu'en énumérant les causes qui avaient fait perdre à un autre prince de la même famille l'amour et la confiance des ses peuples, il s'exprime en ces termes : "Le troisième cause était le peu de créance qu'on avait en sa foi et ses manières d'agir avec ses sujets, trop subtiles, trop fines et trop couvertes ; en sorte qu'il avait ce malheur, qu'on était toujours en perpétuelle défiance avec lui, que toutes ces paroles et démarches semblaient être des pièces, et qu'on croyait faire prudemment que de croire tout le contraire de ce qu'il voulait qu'on crut."

L'historien de Henri IV ne puise pas seulement ses leçons dans la morale universelle : il les tire quelque fois des événemens , Il profite, par exemple, de la révolte des parisiens contre Henri III, et du procès que le parlement avait intenté à ce prince, pour appeler que "tout en détestant de semblables rebellions contre le souverain, ces exemples lui doivent appren-

dre qu'encore qu'il tienne sa puissance d'en haut, néanmoins l'obéissance dépend du caprice des peuples, et qu'il ne doit pas se conduire de manière à s'attirer leur haine. plus tard il a l'occasion de faire voir que son héros connaissait toute la justesse de cet aphorisme politique. Le trait mérite qu'on le rapporte; il prouve que Henri IV n'avait pas moins de sagesse que de bonté.

Il s'agit du projet de faire rechercher par une commission, la manière dont on s'était rendu acquereur de rentes sur l'hôtel de ville, à fin de les faire perdre à ceux qui les avaient mal acquises." Mais dit Préfixe, comme la plupart de ces rentes avaient changé de main ou avaient été partagées, et qu'il eût fallu troubler une infinité de familles, tout Paris s'en émut, et les rentiers eurent recours à leur prévôt des marchands. C'était Miron, fort zélé pour le service du roi, mais avec cela très homme de bien, et que nul intérêt au monde ne pouvait détacher de l'intérêt du peuple, dont il était le magistrat. En effet il le soutint fortement; il parla dans les assemblées de l'hôtel de ville, il agit auprès du Surintendant avec pareille vigueur, et fit des remontrances au roi, mais dans ces remontrances, véritablement, la chaleur l'emporta jusqu'à faire quelques comparaisons odieuses, non pas de la personne du roi, mais de certaines personnes du conseil. Le Louvre en frémit, les gens de cour s'écrie-

rent qu'il avait blasphémé, ceux qu'il avait désignés dans sa harangue, et les intéressés en ce traité de la recherches des rentes, firent tous les efforts pour mettre le feu aux oreilles du roi et pour lui persuader de punir rigoureusement cette audace. D'autre côté le peuple ayant appris qu'on menaçait son magistrat prendre feu plus vite qu'on n'eut jamais cru, les bourgeois viennent en troupe au tour de sa maison pour le défendre. Sur cela, ceux qui lui voulait mal employer toutes leurs persuasions pour engager le roi à l'enlever par force et à faire valoir son autorité suprême, mais il répondit sagement à ces gens là que l'autorité ne consistait pas toujours à pousser les choses avec la dernière hauteur, qu'il fallait regarder et le tems et les personnes; qu'ayant été dix ans à éteindre le feu de la guerre civile, il en craignait jusqu'aux moindres étincelles; que Paris lui avait trop coûté pour se mettre en danger de le perdre, ce qu'il lui semblait infailible s'il suivait leur conseil, parce qu'il serait obligé de faire de terribles exemples, qui lui ôteraient en peu de jours la gloire de sa clémence et l'amour de ses peuples, lequel il prisait autant et plus que sa couronne."

On voit par les citations que nous venons de rapporter, et que nous aurions pu multiplier à l'infini qu'il n'y a nul inconvénient de mettre entre toutes les mains, un ouvrage écrit dans un esprit aussi

philosophique, et que la spéculation qui a pour objet d'en répandre les exemplaires dans toutes les classes de la société, n'est guerre moins favorable que la souscription Touquet, aux progrès de l'éducation constitutionnelle. Si telle a été le but des éditeurs, nous les en félicitons et nous ne doutons pas qu'ils ne l'atteignent complètement.

Lorsque Bonaparte voulut détruire le gouvernement représentatif en France, il ne tendit vers ce but que par degrés, et crut devoir au peuple souverains dont-il se disait le mandataire et l'élu, d'employer quelque ménagemens pour l'asservir. Il commença par rendre le corps législatif muet; mais il institua un tribunal, auquel il parut donner la faculté de parler. Ce ne fut que graduellement qu'il se défit des tribuns; et à l'aide de quelques victoires éclatantes, il parvint à consommer l'œuvre qu'il médita si long-temps avant de l'accomplir. Quand à nous, qui n'avons plus la folie de croire qu'il y a quelque principes de souveraineté dans le peuple, et qui surtout savons très-bien nous passer de victoires, nous allons plus rapidement au but que l'usurpateur. Les ménagemens et les gradations ne sont pas à notre usage. Nous allons rendre la chambre des députés muette: mais nous nous garderons d'établir un tribunal. Nous sommes las de toute cette faconde qui retarde nos projets, et nous ne pensons pas que la

France ait besoins d'orateurs de l'opposition. Nous avons en conséquence, chargé un très-obscur député, de faire une belle proposition, à l'aide de laquelle nous fermerons la bouche aux députés qui ne sont pas de notre bord, et cette proposition passera. Nous arriverons ainsi à avoir seuls et toujours raison ; ce qui est fort agréable quand on gouverne.

Voilà le calcul que viennent de faire nos ministres. S'il n'est pas des plus habiles, on ne peut nier qu'il ne soit au moins fort utile au pouvoir. Encore quelques jours, et la liberté de la discussion qui, de fait, n'existait depuis long-temps que d'une manière incomplète, va être enlevée à la chambre par un article de règlement. Vous voyez que la charte est actuellement tombée dans un grand discrédit. Autrefois, on ne croyait qu'à la possibilité de la violer par des lois, ou tout au moins, par des ordonnances ; aujourd'hui, une mesure réglementaire suffit ; bientôt il n'en faut point douter, des arrêtés de préfecture et des ordonnances de mairie pourront obtenir l'avantage sur elle, jusqu'au moment où elle sera livrée à la merci des commissaires de police et des gardes-champêtres. C'est ainsi que cette *filles du roi*, va peu à peu devenir une fille publique.

Tous les droits, tous les intérêts sont aujourd'hui remis en question. On inquiète les acquéreurs de biens nationaux ; on leur refuse les sacremens, sous pré-

texte de je ne sais quels scrupules de conscience ; et lorsqu'ils s'adressent à la chambre, pour demander justice, on passe à l'ordre du jour. La France va s'unir avec la sainte-alliance, sans que le ministre des affaires étrangères en soit averti. On se joue également de ce ministre et de l'ambassadeur d'Angleterre, qui ment sans le savoir, au nom du gouvernement français. On promet des millions à l'Autriche, et on ne demande aucun subside à la chambre, d'où il suit, ou que l'on promet pour ne point tenir sa parole, ou que l'on volera le trésor pour y être fidèle. Tantôt on trompe la chambre des députés, tantôt on se joue de celle des pairs ; tantôt on se moque du Roi lui-même, dans le palais duquel on va jusqu'à faire éclater des pétards. Il n'est pas jusqu'à l'étranger que l'on ne s'efforce de jouer, en promettant à chaque puissance des choses contradictoires. Me demanderez-vous quel est cet *on* dont je parle ? Je vous dirai de bonne foi que je n'en sais rien. C'est, à ce qu'il paraît un pouvoir mystérieux qui est comme la nymphe du chevalier d'Arlinecourt, *partout et nulle-part*. C'est une puissance occulte, qui se manifeste par une multitude de faits, mais dont il serait difficile de connaître les meneurs et les chefs. On dirait que nous avons nos *carbonari* royalistes, dont la ténébreuse influence est semblable à un vaste filet qui envelopperait toute la France.

Toutefois, notre situation diplomatique est devenue complexe et vraiment embarrassante. A force de tromper tout le monde, nous avons mérité que tout le monde se méfie de nous. Il paraît que nous avons voulu agrandir le système de bascule, et l'appliquer à l'égard de la Russie et de l'Angleterre, sans réfléchir qu'ici, c'était jouer bien plus gros jeu qu'à l'intérieur. Nous avons donc mécontenté l'Angleterre, sans satisfaire la Russie. Nous avons eu l'impolitique de nous mettre en froid, avec la puissance qui a rétabli la dynastie des Bourbons, pour nous attacher une puissance qui n'en voulait pas, dans l'origine, et que certaines vues ultérieures peuvent, dans la suite, engager à n'en plus vouloir : de telle sorte que le principe qui a présidé à la restauration, menace de ne plus soutenir cette restauration, et que la faveur du peuple se retirant de jour en jour, l'ordre actuel est exposé à des révolutions non moins imminentes que redoutables.

L'Angleterre, justement mécontente de notre insigne manque de foi, demande une réparation sans laquelle nous l'aliénerons pour long-temps. Elle veut que l'on chasse un ministère dans lequel domine évidemment le parti russe. Elle demande M. de Taillerand pour les affaires étrangères, M. Decaze pour l'intérieur, et M. Pasquier (démissionnaire), pour la justice. Elle pense qu'un tel choix de ministre, lui

sera plus favorable que la disposition actuelle. Au reste, elle paraît sentir, et les *lettres de St.-James* en font foi, que son intérêt intérieur et extérieur, est aujourd'hui de soutenir les gouvernemens représentatifs, dont l'établissement lui semble le seul frein qu'elle puisse opposer à la Russie, et à l'alliance, dangereuse pour l'indépendance de l'Europe, de la Russie et de l'Autriche. J'ignore quel parti nous prendrons dans une pareille situation; mais les gens sages ne connaissent qu'un seul remède, et jusqu'ici, malheureusement, on fait tout le contraire de ce qu'exigerait ce remède.

Nos regards sont toujours tournés vers Naples. On a répandu ici, que les Napolitains avaient remporté un avantage considérable sur les Autrichiens. J'ignore jusqu'à quel point ce bruit est digne de confiance. Mais ce que nous savons de science certaine, c'est que la sainte-alliance a fait auprès du gouvernement piémontais des démarches infructueuses pour obtenir son accession à la ligue contre Naples. Le comte de Bubna a été chargé de cette mission. Il a demandé que le gouvernement accédât aux décisions de Laybach, et que pour gages de cette accession, il remit aux alliés la ville d'Alexandrie. Le ministère piémontais a refusé tout net, et a déclaré qu'il voulait rester exactement neutre. On dit qu'après cette négociation le comte de Bubna a assisté à une revue

des troupes du roi de Sardaigne, dont il a admirée la magnifique tenue. Parmi les officiers qui faisaient partie de l'état-major, il a reconnu un militaire distingué qui, à Laybach, avait suivi l'ambassadeur de Turin. Il l'a invité à dîner; mais celui-ci a répondu qu'il ne dînait point chez un homme qu'il pouvait le lendemain être obligé de combattre.

Un des sujets des conversations du moment, c'est la fête magnifique et insensée que le banquier Rotschild, vient de donner à Paris. Ce financier, a voulu éblouir les Parisiens de la pompe fastueuse de ses magnificences. Il a dépensé cinquante mille écus; il a invité toute la cour et tous les ministres, en reconnaissance de la part qu'ils ont bien voulu prendre dans la croisade contre les Napolitains. Il a fait faire un choix des plus brillantes royalistes de Paris. Qu'en est-il arrivé? Que sa fête n'a pas eu le sens commun; que c'était un tel entassement de richesses, qu'on n'a pu trouver de place pour les invités. On étouffait dans les salons; une foule de personnes non invitées ont usurpé tout l'espace; le souper a été dévoré sans faire honneur à l'amphitryon; et tout Paris s'est égayé sur le compte du libéral autrichien. Voilà ce que c'est que de vouloir éblouir. M. Rotschild, a dépensé en pure perte de quoi nourrir vingt familles pendant dix ans, et il n'a recueilli

que des lardons, des sarcasmes et des gorges chaudes.
J'ai bien l'honneur, &c.

ITALIE.

Les nouvelles affligeantes que nous avons reçues de Naples, et qui circulent depuis quelques jours dans le public, méritent d'être confirmées. Si elles étaient vraies, les napolitains, auraient prouvé que tous les peuples ne sont pas dignes d'être libres!!!

PORTUGAL.

Les Cortès portugaises ont terminé le 28 février la discussion relative aux bases de la constitution; le 8 mars elles en ordonnèrent la promulgation, en déclarant que les art. 8, 9, 10 et 11, ne seraient mis en exécution, que lorsqu'elles auraient réglé par des lois dont la rédaction a été confiée au comité de législation, les objets dont traitent ces articles. Ce décret porte également que toutes les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques doivent prêter serment d'obéissance et de soumission à tout ce que prescrivent ces nouvelles bases; ce serment n'a pas encore été prêté.

Les Cortés se sont depuis occupées. Premier de plusieurs lois propres à améliorer le système des finances, soit en établissant une économie judicieuse dans les dépenses, soit en portant une surveillance sévère dans la perception de toute sorte d'impôts, que l'ancien gouvernement avait depuis longtems abandonnée à des mains toujours infideles par la certitude de l'impunité. Second, de décrets qui désignent plusieurs propriétés dites de la couronne pour contribuer au payement de la dette de l'état. Troisième, du décret qui a aboli pour toujours toute espèce de droits féodaux existans encore dans le royaume. Quatrième enfin du décret d'extinction de l'onéreux système de baras. Elles ont ensuite traité des sujets d'une moindre importance, tels que le décret qui permet la chasse dans toutes les terres non closes, celui qui restreint les privilèges exclusifs de la compagnie de O Porto &c. &c. Dans la séance du 20 elles ont fixé par un décret la manière dont le Roi ou le Prince qu'on attend du Brésil doit être reçu.

On remarque principalement dans ce décret, que l'entrée du port ne sera permise à aucun des bâtimens étrangers qui pourraient accompagner les princes, jusqu'à ce qu'ils aient juré la constitution dans les formes prescrites par le même décret. Le respect, et la confiance qu'inspirent les vertus des princes de la maison de Bragance, ont déterminé les Cortés à ne

rien statuer sur les mesures à prendre dans le cas où ces princes se refuseraient à prêter serment de fidélité à la constitution.

Tout en rendant justice au zèle et à la bonne foi des députés des Cortès du Portugal nous regrettons, qu'ils aient négligé des objets de la plus haute importance et les plus propres à établir et à consolider le système que la nation désire et qu'ils sont appelés à fonder. Nous croyons que la plupart de ces objets devaient d'abord appeller toute leur sollicitude, qu'ils devaient s'en occuper même avant la discussion des bases de la constitution, où du moins immédiatement après. Tels sont, une loi sur la liberté de la presse; l'organisation d'une garde nationale dans tout le royaume, la formation d'un système communal, et la création d'un centre d'administration dans chaque province, au moyen d'une *junte* provinciale et d'un chef supérieur; la division du pouvoir judiciaire du pouvoir administratif (objet d'autant plus important que la réunion de ces deux pouvoirs se trouve par tout confiée à des jeunes gens sans talens et sans expérience et qui pour toute connaissance ont appris un peu de droit romain.) La formation des codes, l'établissement des tribunaux et des juges indépendans. Voilà selon nous les objets dont les Cortès portugaises auraient dû s'occuper avant toute chose. Nous ignorons la cause qui les a fait agir autrement

mais nous apprenons par notre correspondance particulière que cette négligence a fait beaucoup de mécontents.

Les serviteurs de la maison royale, parmi lesquels sont un grand nombre de nobles anciens et nouveaux, de riches ecclésiastiques, d'anciens employés civils et militaires, et surtout de beaucoup de gens de robe qui, en Portugal, participaient à tout, et partageaient avec les favoris et les serviteurs du roi, les dépouilles d'un peuple infortuné, commencent tous à se dégoûter d'un ordre de choses, qui leur arrache des mains la proie dont-ils s'étaient emparés. Ils agissent sourdement et cachent leur conduite inconstitutionnelle sous le masque de la religion et de leur amour pour la famille royale. Leurs projets cependant sont connus, et on ignore aucuns des moyens qu'ils voulaient employer pour renverser le gouvernement, lors de l'arrivée d'un prince-royal, et pour renouveler les funestes scènes d'Espagne, en 1814. Que les cortès, la régence et tous les bons citoyens s'unissent, qu'ils travaillent d'accord pour déjouer les projets sanguinaires de ces ennemis du bonheur de la nation, qui se réjouissent d'avance des maux qu'ils espèrent enfanter, et qui déjà, dressent dans leurs cœurs des échafauds à tous les amis de l'ordre et de la constitution.

Quelques grands fonctionnaires public ont offert

leur démission, et plusieurs prélats ont montré de la résistance aux ordres du gouvernement; entr'autres le patriarche de Lisbonne, homme sans esprit, sans connaissances, sans caractère, qui se laisse diriger dans sa conduite par un parent qui brille beaucoup plus dans le monde, par son orgueil et son ignorance, que par ses vertues et ses talens. On a fait courir des bruits sur les projets *serviles* d'un régiment de la garnison de Lisbonne, commandé par un officier *très-pacifique* et qui pour tout exploit cite ceux de ses nombreux ayeux. La régence a été aussi informée des ménées d'un certain comte qui, adolescent encore a débuté dans la carrière des conspirations oligarchiques, et qui a passé toute sa vie entre les privations de l'exil et les troubles d'une conduite déréglée, sans avoir jamais su tirer parti de l'esprit naturel et des qualités heureuses dont la nature l'a doué; et qui bien dirigées auraient pu faire oublier la mémoire détestée de son père et celle plus désastreuse encore de celui de ces ancêtres qui vendit le Portugal à Philippe II, moyennant le titre et les commanderies dont ce jeune imprudent se pare et jouit encore aujourd'hui.

Tous ces événemens paraissent au premier coup d'œil de peu d'importance, mais cependant ils nous semblent de nature à devoir décider les cortès et la régence, à mettre plus de suite dans leurs travaux

et plus d'activité dans les mesures qu'ils prennent pour le salut de l'état. L'opinion de quelques députés qui s'expriment avec plus de facilité et d'éloquence que les autres, peut ne pas être celle du congrès national, de même que l'opinion des portugais qui n'avaient pas encore atteint un haut degré de connaissance, peut n'être pas celle des autres pays civilisés de l'Europe; mais ils ont juré la constitution, ils seront fidèles à leurs sermens; leur caractère noble et loyal est leur garantie. Ils doivent savoir d'ailleurs, que rien n'est plus fatal à un peuple que de rétrograder lorsqu'il est avancé en révolution. Il est de l'intérêt de la nation, des cortès, de la régence, d'entretenir l'union la plus parfaite parmi les citoyens et de propager les idées d'ordre et de liberté qui, seules désormais, peuvent assurer leur repos et leur félicité.

= Les habitans de Bahia, ont fait des démarches auprès du gouvernement du roi, pour obtenir la constitution.

= Fernambouc est toujours en agitation. On ne sait rien de positif sur les troupes européennes qui sont à Montevideo, mais on est assuré qu'elles suivront le parti de la mère-patrie.

= Le navire portugais *el Gualter*, arrivé à Lis-

bonne le 26 mars, venant de Fernambouc en quarante-six jours, a apporté la nouvelle que S. M. le roi don Jean IV, a approuvé tous les changemens faits dans le système du gouvernement en Portugal, et veut que tous ses états soient gouvernés Par la constitution. La province de Para, n'a pas attendu la réponse de Rio-Janeiro, pour se décider en faveur de la régénération portugaise, ses députés sont arrivés à Lisbonne le 28 mars.

ESPAGNE.

Les troubles qui depuis quelques temps ont eu lieu à Burgos, ont donné naissance à une foule de bruits plus absurdes les uns que les autres. Tout est maintenant tranquille dans ces contrées, où quelques prêtres avaient excité le peuple à la révolte. Aucun excès n'y a été commis et si les amis de l'ordre éprouvent quelques regrets, c'est de voir que malgré le bon esprit qui anime toute la nation en général, il est encore des hommes qui pensent pouvoir changer l'ordre des choses, qui font tous les jours des tentatives inutiles pour parvenir à leur but. Il est étonnant que le gouvernement n'ait pris aucune mesure pour mettre fin à ces désordres, et que l'impunité la plus scandaleuse semble être le partage des ennemis de la

liberté. Le peuple demande à grands cris que les tribunaux fassent justice des assassins de Cadix, des agitateurs de Burgôs, de Vinuesa, d'el Abuelo; mais toutes ses réclamations sont inutiles, on ne sait que penser de cette impunité, surtout lorsqu'on réfléchit que sous l'ancien gouvernement, la moindre faute punie avec une célérité digne du pouvoir absolu. Tout porte à croire cependant, que le ministère ouvrira les yeux sur les nombreux abus qui existent encore dans le cours de leurs procédures, et qui auraient dû disparaître, lors de la régénération de l'Espagne.

Les serviles se réjouissent des mauvaises nouvelles que nous avons reçues de Naples, cependant ces nouvelles quoique très-probables, ne sont pas encore officielles et laissent beaucoup de doutes. Si elles sont vraies, nous nous abstiendrons de parler désormais des napolitains; nous nous bornerons seulement à témoigner nos regrets de ce que la cause de l'indépendance, n'ait pas été confiée à un peuple plus digne d'être libre!!!

Les *ultra* de France, sont toujours en grande correspondance avec les serviles d'Espagne. Nous savons à n'en pas douter que trois millions de francs ont été envoyés aux agens chargés d'exciter le trouble et le mécontentement parmi le peuple, par le comité directeur des *ultra*, résident à Paris. Nous

promettons de faire connaître à nos lecteurs, dans un de nos prochains numéros de *l'Echo de l'Europe*, les lettres les plus intéressantes de ces indignes citoyens.

Malgré les fausses nouvelles et les bruits absurdes qu'on ne cesse de répandre, la cause de la liberté n'est pas perdue, si la France, contre l'attente de tous les hommes libres, consentait à rester encore long-temps dans l'esclavage, l'Espagne et le Portugal, suffisent seuls pour empêcher les barbares du Nord, à porter atteinte au pacte auguste qui les gouvernent et qui bientôt va devenir la sauve garde de toute les nations.

Une question importante occupe depuis quelques temps le public, on demande pourquoi l'Espagne, n'a fait aucun effort, aucun sacrifice pour venir au secours de Naples? Il nous est impossible de décider cette question, il nous semble cependant que, si les peuples libres avaient bien considéré que Naples, allait défendre la cause de l'Europe, et non la sienne seulement, ils auraient taché de l'aider dans cette circonstance et empêcher les malheurs qui ne peuvent manquer d'arriver, à la suite de cette lutte sanglante. L'Espagne surtout, qui la première a donné l'exemple de l'indépendance et du courage, aurait pu se rendre la première de toute les nations en se mettant à la tête de l'alliance des peuples. Il est probable

que de fortes raisons ont forcé le gouvernement d'agir différemment, et nous le plaindrons plutôt que de le blâmer.

C'est à tort que quelques personnes, pensent que les Cannibales d'au-de-là du Rhin, après avoir soumis l'Italie, viendront ensanglanter le sol de la liberté. Les espagnols on fait la guerre contre mes concitoyens, il ne m'est pas permis de les louer, mais que les tyrans se rappellent avec quel courage ce peuple magnanime, su résister au conquérant qui a fait tremblé le monde, et qu'ils frémissent à l'idée de venir l'attaquer!!!.... D'ailleurs pour venir en Espagne il faut traverser la France, et le peuple français pui a une façon de penser diamétralement opposée à celle de son gouvernement, profiterait certainement de la présence des étrangers, pour briser ses chaînes et mettre fin à ses maux! toute crainte de ce côté-là est mal fondée, et si Naples, n'a pas su défendre sa liberté, l'Espagne apprendrait au souverains qu'elle est faite pour être libre et qu'elle s'est soustraite pour toujours au joug du despotitme!!!

QUELQUES ON DIT.....

On dit qu'après avoir subjugué Naples, la sainte-alliance, veut diriger ses forces sur l'Espagne, *on dit* que comme ses intentions sont pures elle réussira, dans ce projet ; mais *on dit* aussi, qu'il faut que ses troupes passent par la France et que le peuple n'est pas disposé à les revoir.

On dit que le gouvernement anglais a signifié à Louis XVIII qu'il fallait que les peuples du midi formassent une alliance pour servir de pacificateurs entre Naples et l'Autriche, qu'il fallait qu'il changeât ses ministres que sinon, le prisonnier de Saint-Hélène reparaitrait.

On dit qu'indépendamment des vingt millions que les ministres de France ont *volé* à la nation pour fournir à l'Autriche, les *ultra* en ont donné quarante autres.

On dit que les mouvemens qui viennent d'avoir lieu à Grenoble et à Lyon , ont été provoqués par la police qui avait pris ses mesures pour les comprimer de suite , afin de tacher de prouver que le gouvernement était assez fort pour ne pas craindre de révolution. *On dit* cependant que la police aurait pu s'épargner cette peine et qu'avant longtems elle verra des mouvemens qui ne seront pas apaisés par quelques hommes.

On dit que le jugement de Vinuesa ne sera pas exécuté , parce que certain parti le protège ; *on dit* que *l'abuelo* ne sera pas jugé par la même raison.

On dit que les prussiens veulent aussi une constitution , et qu'ils l'aurent.

On dit que la Sainte-Alliance a répandu l'argent pour faire naître la discorde parmi les napolitains, et qu'elle emploie le même moyen en Espagne et en Portugal.

On dit que lorsque quelques serviles ont appris les bruits qui courent sur la défaite des napolitains ils se sont réunis dans un grand banquet , où ils ont bû , à la santé du *pouvoir absolu , de la Sainte-Alliance* et particulièrement de *l'Autriche*.

On dit que de grands événemens vont se passer en Europe , et que la Russie et l'Angleterre ne sont pas très éloignées de se faire la guerre.

On dit que le gouvernement français devient un peu , un peu *libéral* , parce qu'il a peur , et qu'il serait renversé s'il ne changeait pas.

On dit qu'il faudrait très peu de chose pour faire soulever les français et qu'un drapeau tricolore , qui ne serait pas porté par un agent de police , suffirait pour les faire lever en masse et les engager à demander une constitution.

On dit que les *ultra* craignant un changement de système et que les lois d'exception qu'ils ont demandées ne tournent contre eux ; travaillent de toutes leurs forces à les faire rapporter , qu'ils nient même qu'ils aient contribué à les faire adopter , bien que ce soit connu de toute l'Europe.

On dit , que les juges de plusieurs tribunaux de France ont de forts appointemens , au dessus de ceux que leur accorde la loi , pour condamner sans pitié tout homme qui ne pensera pas comme eux.

On dit , que les *ultra* envoient beaucoup d'argent dans les pays étrangers afin de ne pas être sans ressources s'ils sont obligés de quitter la France.

On dit , que plusieurs écrivains entr'autres M. Bergasse ont reçu chacun quinze mille francs des ministres pour prouver que rien n'était beau comme la tyrannie et qu'un peuple ne pouvait être réellement heureux que sous un gouvernement despotique.

On dit, que les mêmes gens qui l'année passée ont été payés pour assassiner M. Manuel député libéral, viennent d'être employés à une expédition semblable.

On dit que les Empereurs d'Autriche et de Russie viennent d'admettre le Grand Turc, à faire partie de la Sainte-Alliance. Ce fait qui est très certain prouve à quel point les souverains du Nord veulent protéger la liberté, et les efforts qu'ils feront pour soutenir l'indépendance des nations, auxquelles ils veulent sans doute donner des constitutions à la turque.

